

## CONDITIONS D'ADMISSION

- issus de 3ème ou réorientation
- avoir entre 16 et 29 ans révolus (ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale)
- admissible au CFA après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur (si apprenti mineur, les parents ou tuteurs sont également signataire du contrat)
- obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche
- délai d'accès entre 1 et 12 mois en fonction de la date de demande et du profil du candidat
- entretien d'entrée en formation

**Un référent handicap est à votre disposition**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION





Acquérir les compétences pour devenir polyvalent, attentif et réactif vis à vis des chevaux et du public.

## EPL Agro de la Meuse

Pôle Martial Brousse  
8 Avenue du Président Kennedy  
55100 VERDUN



Contactez le responsable de formation :

-  03.29.85.18.83
-  cfa.meuse@educagri.fr
-  EPL Agro de la Meuse
-  EPL Agro de la Meuse

### Certification

Ministère de l'Agriculture et de  
la Souveraineté Alimentaire  
RNCP 38389  
Publication du 18/12/23



CFA



## CAP Agricole Palefrenier soigneur

**Diplôme de niveau 3**



**2 ans**



**24 semaines en CFA**



**80 semaines en entreprise  
dont 5 semaines de congés payés/an**



## CONTENUS PRINCIPAUX

### 12 h de matières générales :

- Français
- ESC
- Histoire/Géographie
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Informatique
- Biologie

### 23 h de matières professionnelles :

- Agroéquipement
- Zootechnie
- Hippologie
- Sciences économiques et sociales
- Travaux pratiques autour du cheval et des écuries
- Equitation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

le CAPa est obtenu à :

- 80% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
- 20% par des épreuves terminales : 1 épreuve orale professionnelle

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

## POURSUIVRE

Vers un **Bac Pro**, un **CS**, un **BPJEPS**, un titre professionnel **AE**.

### Poursuivre à l'EPL :

Le CFA vous propose le **Bac Pro CGEH** (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique), un **BPJEPS** éducateur sportif mention Activités Equestres, le titre professionnel **AE (Animateur Equestre)**.



## INSERTION PROFESSIONNELLE

Salarié dans une entreprise hippique chargé des soins quotidiens aux chevaux, de leurs déplacements, des travaux d'entretien des différentes infrastructures.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- cours théoriques et TD
- 2 demi-journées par semaine sur le pôle équestre : pratique
- coopération internationale : possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :

[www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance)